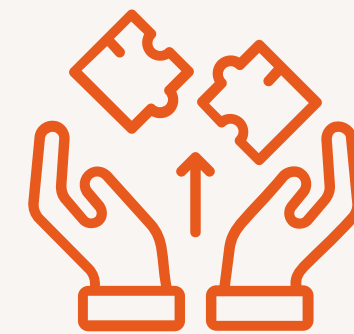


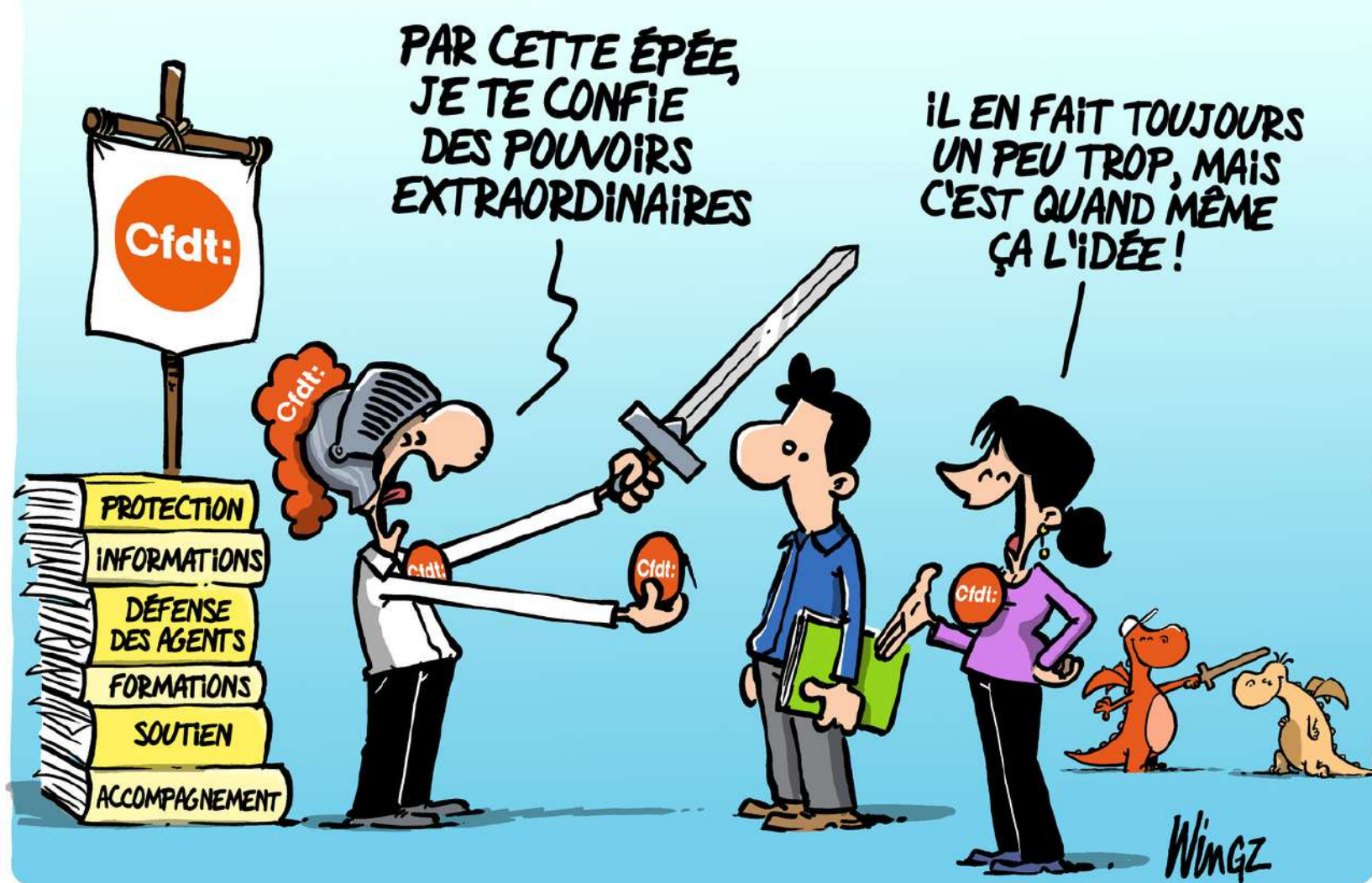


CONTINUE SON OPÉRATION PARRAINAGE EN 2025 !

**Tu es adhérent du syndicat CFDT Interco
des Deux-Sèvres ?**

Tu penses que tes collègues devraient adhérer aussi ?

L'UNION FAIT LA FORCE : PARRAINEZ VOS COLLÈGUES !



C'est le moment de
parrainer !

A la clé :

☀ 1 mois de cotisation
offert pour toi

☀ 1 mois de cotisation
offert pour ton filleul

Tu peux parrainer 2 personnes cette année.

Au bout de 6 mois de présence de ton filleul au syndicat, vous recevrez chacun votre cadeau.

Pour chacun, le montant d'un mois de cotisation sous forme d'une carte cadeau.

interco79@interco.cfdt.fr



8, rue Joseph Cugnot
Maison des syndicats
79 000 NIORT



06.52.09.61.58



Vous voulez parrainer ?

- faites remplir un bulletin d'adhésion à votre filleul
- **ou** flashez ce QR-code
- faites remplir le PDF en ligne qui s'affiche
- renvoyez-le par mail

C'est compliqué ? Appelez-nous



INTERCO DEUX SEVRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA CFDT

ACCÈS AUX INFOS

- **A l'échelon national**, via le journal envoyé mensuellement par la CFDT
- **A l'échelon de votre branche professionnelle**, via le journal trimestriel et les informations transmises à votre syndicat
- **A l'échelon local**, via votre syndicat Interco Deux-Sèvres qui communique avec vous par mail ou par Facebook régulièrement (nouveaux textes, droits, mouvements sociaux...

PROTECTION & SOUTIEN

Une question sur vos droits ? Un litige au sein de votre travail ? Nous pouvons vous accompagner : **notre équipe est formée pour vous répondre au mieux !**

Vous pouvez, en tant qu'adhérent depuis 6 mois ou plus, bénéficier du **soutien de la CNAS** (caisse juridique de la CFDT) qui peut participer au financement des frais juridiques ou à un soutien pour compenser les jours de grève. Vous avez aussi accès à un **espace adhérent** sur le site internet de la CFDT, et un service "Réponses à la carte" en ligne !

MILITANTS ENGAGÉS

La CFDT Interco des Deux-Sèvres est présente dans vos instances partout où vous et vos collègues nous avez élus !

Là où nous ne sommes pas élus, nous pouvons tout de même vous conseiller et vous accompagner : sollicitez-nous :-)

FORMATIONS & RENCONTRES

Nous organisons régulièrement des formations syndicales à destination de nos adhérents, ainsi que des rencontres sur le terrain.

Nous n'hésitons jamais à nous déplacer à travers tout le département, pour des accompagnements individuels ou collectifs !

interco79@interco.cfdt.fr

06.52.09.61.58

8, rue Joseph Cugnot
Maison des syndicats
79 000 NIORT

Vous voulez adhérer ?

- remplissez le bulletin d'adhésion joint et renvoyez-le par courrier
- **ou** flashez ce QR-code
- remplissez le PDF en ligne qui s'affiche
- renvoyez-le par mail

C'est compliqué ? Appelez-nous



INTERCO DEUX SEVRES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



COMBIEN COÛTE MA COTISATION?

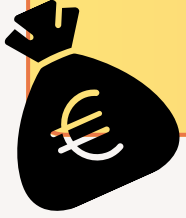
Le montant de la cotisation est de **0,85 % du salaire net, toutes primes comprises, pour tous.**

Ce principe permet de tenir compte de la situation de chaque adhérent : temps non complet, temps partiel, congé longue maladie...

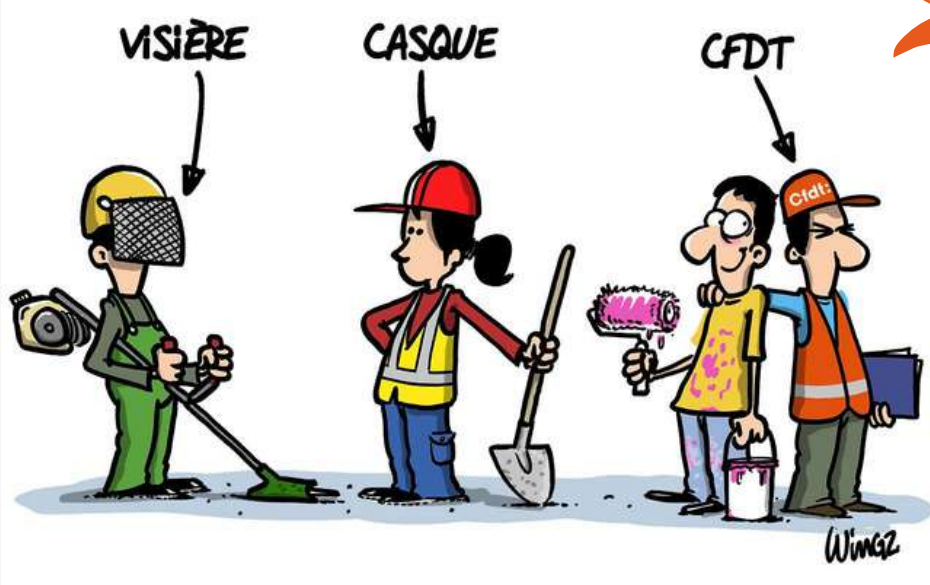
66 % des cotisations versées tout au long de l'année sont récupérables sous la forme d'un crédit d'impôt.

Si vous êtes imposable, **ce montant viendra en déduction des impôts dus.**

Si vous n'êtes pas imposable, le montant vous sera reversé.



VOS ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :



Par exemple, un agent qui gagne 1500 euros nets par mois verra sa cotisation calculée ainsi :

$1\,500 \times 0,85\% = 12,75 \text{ € par mois, ou } 153 \text{ € par an.}$

66 % peuvent être récupérés sur les impôts:

$153 \text{ €} - 66\% = 52,02 \text{ € à la charge de l'adhérent,}$
et **$100,98 \text{ € en crédit d'impôt !}$**

Pour le syndicat CFDT Interco des Deux-Sèvres, les prélèvements sont mensuels et ont lieu le **5 de chaque mois.**

Une attestation fiscale vous est envoyée chaque année (et vous pouvez la retrouver sur votre espace adhérent) pour bénéficier du crédit d'impôt.



Bon à savoir !



L'adhésion est strictement confidentielle.

Votre employeur n'en est pas informé.

Vous êtes acteur de votre relation avec le syndicat, et c'est **vous** qui décidez de la place que vous lui donnez dans votre vie professionnelle, du **simple accès à l'information** à **l'accompagnement de proximité.**

L'adhérent CFDT a droit d'accès et de rectification des données les concernant enregistrées dans les fichiers, et à l'oubli en cas de démission.